
Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 novembre 2011 nommant les membres de la Commission de recours pour l'enseignement de promotion sociale

A.M. 27-03-2017

M.B. 24-05-2017

Par arrêté ministériel du 27 mars 2017, à l'article 3, 1°, troisième tiret de l'arrêté ministériel du 30 novembre 2011 nommant les membres de la Commission de recours pour l'enseignement de promotion sociale, les mots «- deuxième suppléante : Mme Christiane CNUDDE, Directrice de l'I.E.P.S.C.F. de Blegny.» sont remplacés par les mots: «- deuxième suppléant: M Benoît LE GAL, Directeur de l'I.E.P.S.C.F de NAMUR CEFOR.», à partir du 27 mars 2017.